

**PREPARATION DU RAPPORT A MI-PARCOURS DE LA
DECENNIE INTERNATIONALE DE LA PROMOTION D'UNE CULTURE
DE LA NON-VIOLENCE ET DE LA PAIX
AU PROFIT DES ENFANTS DU MONDE (2001-2010)**

Coordonnées

Nom de l'Organisation : Antenne pour la Reconnaissance de l'Environnement au Congo,
« AREC », en sigle

Nom du Président : Maurice Matanda

Nom du Coordonnateur de la Culture de la Paix : Raoul Ngadi Lushimba (Membre du
Manifeste 2000 Unesco)

Adresse : 67, avenue du commerce, - Immeuble
Untc, 1^{er} étage, Commune/Gombe

Tel : (+243)9934807 et (+243) 8150 631 91

E-mail : arec@nomade.fr et ngadi2000@yahoo.fr

Site Web : en construction

Réponses

R1/ La situation que traverse notre pays, la République Démocratique du Congo, touche les différentes couches sociales, caractérisée par de guerres ethniques entre Composantes politiques et des fractions rebelles laisse la population dans l'incertitude et insécurité totale.

Ces guerres et conflits armés ont un impact double : sur la population humaine et sur son environnement immédiat.

Devant cette situation de guerre et conflits, notre organisation, Antenne pour la Reconnaissance de l'Environnement au Congo, AREC en sigle, avait pris des résolutions d'initier certains projets ou activités.

Projet1 : « Séminaire-atelier de formation des Journalistes Chroniqueurs de toutes les maisons de presse de Kinshasa (capitale) ».

- A. Objectifs : - former un noyau des journalistes capables d'animer des émissions sur la Paix et Environnement dans leurs Organes de presse respectifs.
- Avoir un groupe structuré des journalistes bien formés en questions relatives à la paix et environnement pour les différentes interviews des décideurs.
- Sensibilisation dans les milieux universitaires et scolaires.

B. Bénéficiaires : Les journalistes, chroniqueurs et certains décideurs politiques.

C. Localisation des activités : Ville de Kinshasa

D. Les ressources affectées : - Humaines : les formateurs et le Secrétariat
- Financières : 1.850\$US

E. Les résultats : Les émissions radio-télévisées et des articles qui apparaissent dans les journaux écrits (œuvre des journalistes formés par notre organisation) ont eu un impact positif sur la population qui doit vivre en paix envers son prochain et aussi de son environnement.

Grâce au journal « Info-Environnement » publié par notre organisation, des populations d'autres provinces ont compris que la paix doit d'abord commencer dans notre foyer, ensuite avec notre voisin ainsi de suite.

R2/ Les principales difficultés rencontrées sont :

- Difficulté financière : malgré la reconnaissance officielle, par l'Etat Congolais, depuis 1996, de notre organisation, les Agences des Nations Unies n'ont pas voulu nous assister, sauf l'USAID et le Centre Culturel Américain avaient donné les moyens techniques (ordinateur pour le secrétariat et la salle pour le séminaire).
- Les activités sont toutefois entravées ou interrompues par des décideurs politico-administratifs.
- La population qui vit dans les zones reculées n'arrive pas à capter les émissions radio-diffusion ou télévisées normalement, et des routes routières sont délabrées qui ne permettent pas l'acheminement des journaux ;
- Il est difficile de continuer à payer la diffusion des émissions télévisées.

R3/ Oui, nous avons privilégié les domaines suivants : - renforcer une culture de la paix par l'éducation ; - soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances.

Nous avons choisi ces domaines, parce que notre organisation publie un journal dénommé « Info-Environnement » dans lequel nous pouvons éduquer la population ; ensuite avons préféré associer les décideurs politiques, les journalistes et l'homme de la rue dans des interviews afin qu'il ait effectivement un échange des avis dans le but de trouver des solutions efficaces et durables dans les actions.

R4/ Certes, il y a des progrès vers une culture de la paix mais, il reste beaucoup à faire pour que la population (la cible) intériorise et cultive la mentalité de paix.

R5/ Il y a eu des obstacles dus au financement et à l'organisation

- Finances : Vu que c'était un financement propre, sans concours d'une autre Association, nous étions butés aux problèmes de garder en permanence la diffusion audio-visuelle de la campagne de sensibilisation, parce que il faut payer de l'argent de diffusion.
- Organisation : malgré les appels faits aux autres associations afin de former un réseau des Associations qui prônent la non-violence, notre appel n'était pas suivi. Chaque association voudrait faire ses actions indépendamment des autres.

R6/ Oui, nous avons développé un moyen pour mesurer les progrès dans notre activité. Comme d'autres associations n'avaient pas voulu nous rejoindre, nous avons soutiré une personne (journaliste) dans chacune des maisons de presse afin de les former. Les journalistes formés écrivent souvent dans leurs journaux de maison de presse les articles à caractère de la non violence et de l'environnement ; et de même pour ceux qui animent les émissions télévisées.

R7/ Nous avons créé des partenariats avec d'autres organisations notamment : -USAID/Kinshasa (Agence des USA pour le développement international) ; - Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature, Eaux et Forêts ; - Etant coordonnateur des actions de la non-violence et Paix dans cette Association, je suis membre d'AWID (Association pour les Droits de la Femme et le Développement).

R8/ Oui, nous connaissons le site web de l'Unesco consacré à la décennie internationale. Les ressources et outils disponibles sur ce site sont d'une grande importance pour notre organisation. Mais, dans notre pays, la République Démocratique du Congo, le Coordonnateur de la décennie internationale de l'Unesco n'arrive pas à bien gérer tous les membres de Messenger du Manifeste 2000 Unesco. Vous vous rappellerez de moi lorsque j'avais réclamé mon brevet auprès de la Coordination de France.

R9/ - Notre Organisation veut s'affilier à l'AWID pour redynamiser nos actions ;
- Elle s'est donnée pour objectif de multiplier des rencontres avec les décideurs et surtout de sensibiliser la population des différentes couches sociales sur la paix et leurs droits.

R10/ 1) Renforcer une culture de la paix par éducation ; 2) promouvoir le développement économique et social durable ; 3) promouvoir la paix et la sécurité internationale ; 4) promouvoir le respect de tous les droits humains.

R11/ Il y a un déséquilibre régional en matière d'application d'une culture de la paix durable. Cette notion est bien comprise dans des régions Européennes, Américaines qu'en Afrique. Notre ardent désir est de voir la création de partenariat entre les organisations du Sud et celles du Nord pour l'échange d'expériences. De plus, les Agences des Nations Unies et d'autres organisations de bienfaisance doivent déployer leurs efforts dans les zones Africaines et Asiatiques où la notion de paix n'est pas bien comprise.

La paix à un prix qui consiste à une éducation et sensibilisation continues des populations jusqu'à leur changement de mentalité.